

QUOI DE NEUF ?

à Aulnay-sur-Mauldre



N° 37 – novembre 2023

Edito

Elles en ont mis du temps à tomber cette année, les feuilles des arbres, tout comme l'automne avait du mal à prendre ses marques. Maintenant il est là et bien là ! Espérons que ces fortes pluies soient salvatrices pour les nappes phréatiques, elles en ont bien besoin. Rappelons que l'arrêté préfectoral concernant la restriction de consommation d'eau est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023, notre village étant dans la zone centre placée en situation de crise. La chute des arbres continue également, sans aucune vision sur le reboisement du parc. Gageons que ce sera l'un des premiers dossiers traités par notre collègue Thierry HOCHARD, récemment nommé délégué en charge de l'environnement. Grand nombre d'Aulnaysiens sont attristés et inquiets de voir cette zone de promenade tant appréciée se clairsemmer au fil des années.

C'est lors du conseil municipal du 26 juin dernier, étonnamment non retransmis, que les élus de l'opposition ont posé cette question écrite :

« Des Aulnaysiens nous ont interpellés concernant l'arrêté du 25 avril 2023, publié au journal officiel le 10 juin dernier, portant sur la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de l'été 2022. Dans cet arrêté, nous pouvons constater que des

communes limitrophes comme Nézel, Aubergenville, Épône ou encore Les Alluets-Le-Roi y figurent.

Sachant qu'un grand nombre d'Aulnaysiens ont constaté des dégâts sur leur propriété suite à la sécheresse 2022, comment expliquez-vous qu'Aulnay-sur-Mauldre, par votre intermédiaire, n'ait pas demandé cette reconnaissance ?»

Nous avons été satisfaits d'apprendre que, suite à notre intervention, des démarches avaient été engagées et que notre village avait été reconnu en état de catastrophe naturelle par le gouvernement pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels » consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2022.

Si vous êtes concernés, vous avez 30 jours à compter du 2 novembre 2023 pour vous déclarer auprès de votre assurance.

Il est temps, malgré cette période morose, de penser aux fêtes et de commencer les achats de Noël. N'oubliez pas qu'à deux pas de chez vous se trouvent des commerçants qui se battent pour survivre face aux géants de la distribution. Consommons local !

Bonne fin d'année !

Claire, Pierre et Philippe

Les prêtres à Aulnay sous la Révolution.

Le 24 août 1790, la constitution civile du clergé est promulguée. Elle remanie les diocèses et les paroisses et rend les ecclésiastiques fonctionnaires de l'État. Le décret du 27 novembre 1790, sanctionné par le roi le 26 décembre, fait obligation aux prêtres de prêter ce serment « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi... »

Après le départ de F. Michel Charles BENARD DE LA MORANDIERE, qui signe son dernier acte le 18 février 1790, un nouveau desservant est installé à Aulnay le 25 mai 1790, François VASNIER. Celui-ci signe les actes jusqu'en juin 1792 et se rétracte après avoir prêté serment.

A partir du 10 octobre 1792, André Antoine Joseph CAPRON (né en 1763 à Saint-Nicolas-lez-Arras dans le Pas-de-Calais), prêtre assermenté, dessert la paroisse et signe les actes en tant que desservant.

A partir du 2 janvier 1793, il signe ensuite les actes d'état-civil en tant qu'officier public.

Il devient membre du conseil général de la commune d'Aulnay en octobre 1793.

aujourd'hui le quinzième jour de juillet mil sept cent quatre-vingt-trois, lors du sacre de la république française, à dix heures du soir, devant moi André Antoine Joseph Capron, membre du Conseil général de la Commune d'Aulnay, département de Seine et Oise, élu pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et les décès.

Le décret de la Convention du 19 juillet 1793 autorise les curés à se marier. Les épousailles deviennent une preuve de l'attachement des ecclésiastiques à la nouvelle république. André Antoine Joseph CAPRON, ex prêtre religieux, se marie le 27 brumaire de l'an III (17 novembre 1794), à Aulnay-sur-Mauldre, avec Geannie AUBIN. Sans doute veuf, devenu Père Alexis, il finit ses jours au couvent des Capucins à Chambéry où il décède en 1850.

Le 22 floréal de l'an XI (12 mai 1803), on retrouve François VASNIER à nouveau desservant à Aulnay.

Il est vite remplacé. Le 23 germinal de l'an XII (13 avril 1804), réception d'Etienne François GUERARD pour ministre du culte catholique envoyé par l'évêque de Versailles (une somme de 300 livres par an lui est accordée).

Après le Concordat, le gouvernement décide la fermeture d'un certain nombre d'églises secondaires. Dans sa séance du 7 thermidor de l'an XII (26 juillet 1804), l'assemblée municipale refuse la suppression de sa succursale d'Aulnay.

Sources :
ACIME revue n° 49
Archives départementales des Yvelines

Jean-Yves



Cette rubrique est dédiée aux associations et toutes peuvent profiter de nos colonnes, elles sont les bienvenues : il suffit de nous contacter à l'adresse quideneuf@mailo.com

Séjour à Amboise

du 29 septembre au 2 octobre 2023

Nous étions 26 participants pour ce séjour d'automne, plus 2 participants qui ont profité de leur retour de vacances pour se joindre à nous pour les randonnées et les repas du soir.

Fidèle à la tendance actuelle, le temps a été printanier : soleil, températures extrêmement douces, voire chaudes en fin de matinée, un temps idéal pour marcher.

Arrivés en fin de journée le vendredi, nous avons été accueillis dans notre hébergement. C'était l'Ethic Etapes d'Amboise, situé idéalement sur l'Île d'Or à un jet de pierre du centre de la ville. Toutes les curiosités historiques étaient à portée de pieds : le château d'Amboise, le Clos Lucé, Château Gaillard et la charmante ville d'Amboise.

Après avoir écouté (plus ou moins consciencieusement !!!) les consignes de nos hébergeurs, nous sommes montés nous installer dans nos chambres. Nous étions deux par chambre, mais les dimensions étaient extrêmement variables, ces hébergements étant majoritairement utilisés par des groupes d'enfants ou d'adolescents. Tout le monde a pu s'installer à peu près confortablement, sauf un couple. À la suite de leur demande et après une nuit difficile, ils ont pu récupérer une chambre plus confortable. Tout est bien qui finit bien !!!



Notre première soirée a commencé par... l'apéritif. Chacun avait apporté du liquide et du solide pour permettre de se retrouver joyeusement autour d'un verre. Dîner à 19 h 30. La cuisine était simple et familiale.

Nous nous sommes retrouvés le lendemain matin à 9 h sur le parking de l'hôtel pour être prêts à démarrer à 9 h 30 de Chisseaux, point de départ de la randonnée intitulée « Sur les terres de Diane de Poitiers ». Nous avons profité de cette très belle randonnée qui nous a emmenés le long du Cher avec, en point d'orgue, le déjeuner avec une vue imprenable sur le château de Chenonceau : royal ! Un peu moins de 13 km et 50 m de dénivelé.

L'après-midi, nous avons, par petits groupes, opté pour des visites variées. Certains sont allés au château d'Amboise, d'autres à Château Gaillard. Ce sont deux très beaux châteaux. Le château d'Amboise a été construit sous Louis XI. Charles VIII y est né. Il épouse Anne de Bretagne qui lui donne 6 enfants. C'est à la suite de l'accouchement d'un enfant mort-né que le roi propose à sa femme, pour la distraire, de regarder une partie de jeu de paume. En se précipitant pour assister à

cette partie, il heurte violemment une poutre et ne s'en remet pas. C'est le seul roi de France qui soit né et mort dans un château de la Loire. La reine a ensuite épousé Louis XII.

Château Gaillard a été construit, puis offert par Charles VIII à son jardinier italien Don Pacello. Marie Stuart s'y est mariée en blanc (la tradition de se marier en blanc viendrait de là) avec François II. Pour info, Marie Stuart mesurait 1,80 m !!!! Et son mari 1,78 m (merci Claudine). L'honneur est sauf, avec des talonnettes de 2 cm, il était au niveau !!! Ni l'un ni l'autre n'ont dû passer par la fameuse galerie Hacquelebac qui a coûté la vie à Charles VIII ou... ils se sont baissés.

Le lendemain dimanche, départ à la même heure. Nous avons la chance de voir plusieurs montgolfières colorées nous survoler et continuer leur chemin vers le nord-ouest. Nous prenons les voitures pour nous retrouver à 9 h 30 à Chandon. Nous commençons cette très belle randonnée en longeant à nouveau le Cher, découvrions une barque à chaîne, ainsi que quelques écluses qui longent le cours d'eau.



12 km et 40 m de dénivelé. Nous retrouvons les non-marcheurs au point de départ. Gros avantage, ceux-ci ont nos paniers repas, ce qui nous a évité de les porter.

Retour à l'hôtel pour partir visiter le Clos Lucé à 17 h. Ce château que François 1^{er} a donné à Léonard de Vinci, ne se présente plus. On peut y voir la chambre de Leonardo, la cuisine et toutes les pièces à vivre, à inventer ou à prier.



Nous traversons rapidement les jardins pour aller aux Galeries où sont concentrés tous les travaux de Léonard de Vinci (architecture, peinture...)

On manque de temps pour approfondir toutes les inventions de ce génie, mais on en a un bel aperçu.

Nous ne pourrons pas flâner dans les jardins, le temps nous est compté et nous rentrons pour le dîner.

Après ces 2 jours bien remplis, nous reprenons les voitures le lendemain matin après le petit déjeuner. Certains rentrent directement, d'autres visitent des châteaux et d'autres... des caves... chacun ses priorités !!

A bientôt pour de nouveaux séjours et merci aux participants !

Martine

Spectacle musical

Après Carmen en 2022, deux associations, Aulnay-Rando et Le Roseau, vous ont proposé une comédie-ballet intitulée « Une chauve-souris chez Johann Strauss » présentée par la compagnie théâtrale Bernard Lyautey le dimanche 24 septembre 2023.

Le thème était le suivant : « La maison est toujours tenue par M. Frantz le majordome. Mais il y a 10 ans, Mlle Trudie, une jeune soubrette, a été engagée dans la maison et a donné l'idée à Johann Strauss d'écrire des opérettes. Puis elle a disparu. Aujourd'hui, voilà qu'elle revient et que l'heure du verdict a sonné. Le roi de la valse a-t-il bien fait



d'écrire des opérettes ? »

Le public fut sous le charme des valses et polkas réalisées par les deux danseurs dans une grande fluidité. Une fois le spectacle terminé, tous ont pu partager un goûter proposé par les membres des deux associations et échanger avec les danseurs. Beaucoup ont exprimé leur souhait de profiter d'une nouvelle représentation l'année prochaine.

D'autres ont pris les coordonnées du groupe pour aller le voir lors de représentations parisiennes. Bref, encore un succès même si le nombre de participants a un peu baissé, peut-être en raison du choix de la date, car en septembre, beaucoup de séniors sont encore en congé.

De ce fait, nous vous proposerons en novembre 2024 les « Amours Baroques » qui aborderont les amours d'un violoniste et d'une chanteuse au fil de leurs voyages musicaux. Un spectacle de danse et de théâtre sur la beauté et l'immuable pouvoir du théâtre.

Marie-Noëlle A. et Jean-Pierre C.



La bourse aux jouets 2.0

Cette année, la bourse a fait un pas de géant.

En effet, depuis 26 ans, la gestion des ventes par déposant était manuscrite et cela représentait un énorme travail pour finaliser les ventes de chacun, calculer et payer chaque déposant. Gérard et Sylvie Peraud, après s'être rendus compte du fonctionnement, ont créé un programme et ça change tout !

Pour une première, cela a été une vraie réussite ! Merci à eux, la bourse aux jouets est désormais la bourse 2.0

L'an prochain, des améliorations seront encore apportées.

Grosse réussite cette année pour la bourse qui a vu sa fréquentation augmenter par rapport aux années précédentes.

La seconde main est plus que jamais plébiscitée, inflation oblige.



Myriam

Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre



Soirée St Andrew

samedi 25 novembre 20h30

Salle polyvalente Aulnay-sur-Mauldre

Sur le thème du "Rugby"

Apporter un dessert

Assiette de fromages et café offerts

Boissons payantes

Animations

* Quiz rugby et coupe du monde

* Coupe du Monde 2023: vidéo meilleurs moments France -Afrique du Sud(10mn)

* Danse

Réservation auprès de Michel CONTEM avant le 22/11/2023

06.10.10.66.90 michel.contet@wanadoo.fr

Plus d'informations sur notre site Internet: <https://cjmvvm.fr/>

Dîner-spectacle « NEVADA »



Une superbe soirée organisée par l'association « Fêtes et Loisirs ». Le repas original et copieux nous a fait connaître le « Biryani », un plat indo-pakistanais.

Le groupe NEVADA nous a ensuite permis de faire le tour de notre France en danses et en chansons. Cependant, « Montagnes des Pyrénées » la chanson d'Alfred Roland, devenue un hymne régional, m'a manqué ce soir-là, car le groupe ne la connaissait pas. J'aurais aimé l'entendre chanter par cette troupe talentueuse.

Ce n'est pas du chauvinisme, mais je suis née près de ces montagnes et de la grande bleue.

Si vous avez manqué cette soirée, NEVADA reviendra à Aulnay. Encore merci pour cette bonne soirée !

Monique

Tricotons un monde meilleur !

Depuis 2014, « Le Roseau » soutient l'opération « Petits bonnets, bonne action » en faveur de l'association « Les Petits Frères des Pauvres », pour venir en aide aux personnes âgées et isolées.

En 2023, un chèque de 100 972,40 € a été remis par la marque INNOCENT, soit 504 862 petits bonnets tricotés.

Dans l'atelier « La Folie des Aiguilles » nos tricoteuses s'activent avec passion. Un grand merci à elles : depuis 2014, 3 990 petits bonnets ont été envoyés.



« La Folie des Aiguilles »

Tout le monde peut participer, à l'atelier, chez soi, au coin du feu, devant la télé. Nous fournissons les laines et les modèles. C'est simple, même pour les débutantes, juste un rectangle de 12 cm de long sur 5 cm de hauteur et vous pourrez déposer vos réalisations à l'atelier aux dates qui vous seront communiquées.

On compte sur vous pour cette grande chaîne de solidarité.

Pour tous renseignements : 06 64 15 23 61

Dominique

Du plastique à la cantine ?

Plus de 6 millions d'élèves déjeunent chaque jour à la cantine ! Cela paraît banal et pourtant, dès l'antiquité, Hippocrate, médecin grec (5^e siècle av. J.-C.), disait : « Que ton alimentation soit ta première médecine » !

Il a été depuis prouvé que le contenu de nos assiettes influe directement sur notre santé. Et dans un contexte écologique préoccupant, manger sain, durable, en minimisant le gaspillage tout en ayant des filières de qualité et courtes, sont des questions qui se posent de plus en plus... Le sujet de la cantine est donc vaste sur le contenu de l'assiette... mais aussi sur le contenant... J'ai choisi aujourd'hui de parler de cet aspect peut-être moins bien connu : les contenants alimentaires utilisés à la cantine. C'est un sujet complexe et je tenterai de résumer la situation, quels sont les enjeux, que dit la Loi et comment cela se passe dans notre commune.

Quelle est la situation ?

Depuis plusieurs années, la plupart des communes, départements et régions ont privilégié la centralisation des cuisines et l'utilisation de contenants en plastique à usage unique communément appelés « barquettes ».

La nourriture des enfants est le plus souvent préparée dans une cuisine centrale chez un prestataire de restauration scolaire. C'est ce que l'on appelle la liaison froide : il y a en moyenne 2 à 3 jours entre la date de préparation et la date de consommation. Les températures et durées de conservation sont définies dans l'arrêté du 21 décembre 2009.



Les barquettes sont majoritairement en plastique et fabriquées à partir de pétrole (par exemple : polyéthylène, polypropylène) ou de matière organique (par exemple : cellulose). D'autres substances chimiques sont ajoutées à ces matières premières pour permettre notamment le façonnage et la coloration : ce sont des additifs comme les bisphénols ou les phtalates, mais il en existe des milliers d'autres.

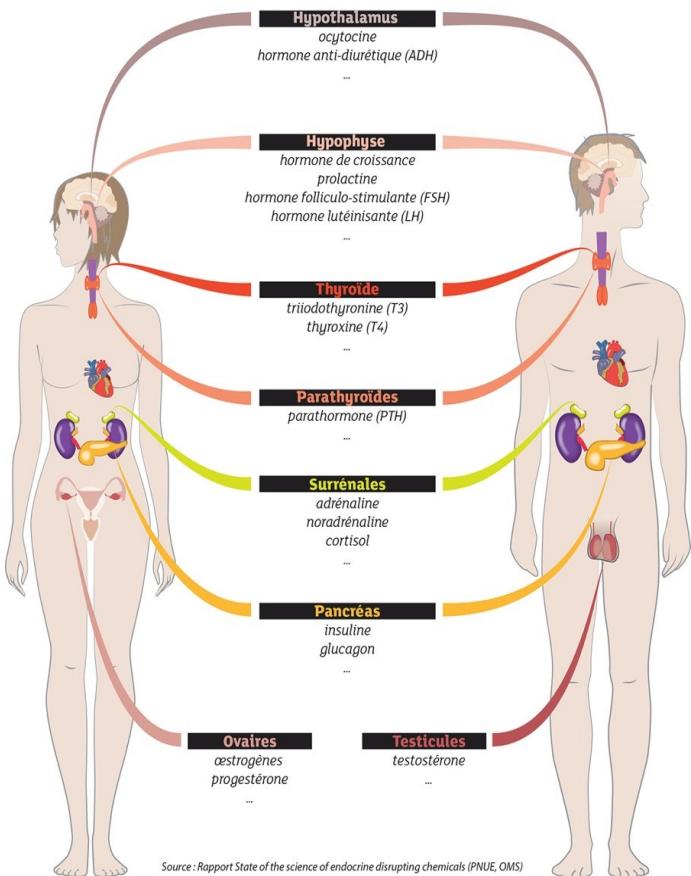


Quels sont les enjeux ?

Sanitaires

Les matières plastiques contiennent des substances qui perturbent le système hormonal en mimant les hormones. C'est ce qu'on appelle les **"perturbateurs endocriniens"** (PE), dont les bisphénols et phtalates sont

les plus connus. La migration de ces PE dans la nourriture est maximisée par la chaleur, les aliments gras ou acides. Ces substances toxiques peuvent



Source : Rapport State of the science of endocrine disrupting chemicals (PNUE, OMS)

contaminer la nourriture : c'est une source d'exposition des enfants et usagers.

Les hormones sécrétées par les glandes endocrines sont partout dans notre corps et en régulent les principaux mécanismes. L'Organisation Mondiale de la Santé recense 800 PE. Dès les années 1960, des scientifiques ont alerté sur l'exposition régulière à des substances cancérogènes et aux PE. Depuis, les recherches scientifiques ont montré des liens entre de nombreuses maladies chroniques et cette exposition. Il existe actuellement un consensus pour dire que la quantité de PE n'est pas proportionnelle au danger : de petites doses régulières sont parfois plus dangereuses qu'une dose importante unique.

L'exposition répétée aux perturbateurs endocriniens (PE) peut avoir des effets délétères à plus ou moins long terme : puberté précoce, diabète, obésité, hyperactivité et problèmes cognitifs, cancers (sein, thyroïde, testicules), troubles de la reproduction (infertilité, malformations)... Les enfants et les femmes enceintes sont considérés comme particulièrement vulnérables en raison des conséquences sur leur développement ou celui du futur bébé.

Environnementaux

Ces barquettes plastiques sont aussi des déchets qui ne sont pas recyclables et sont majoritairement incinérés. Seule une partie des barquettes peut être réutilisée pour faire des plastiques non-alimentaires. Certaines sont dites « compostables », mais c'est généralement un argument « marketing » car le procédé de dégradation n'est pas encore maîtrisé au niveau industriel.

Economiques

Il a été constaté qu'investir dans des plats de stockage/ réchauffe réutilisables, même si cela représente un investissement au moment de l'achat, est plus économique à moyen terme et vite rentabilisé par rapport aux coûts répétitifs des barquettes jetables.

Que dit la loi ?

La loi va dans le sens de la protection de la santé et de l'environnement. L'article 28 de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (EGALIM), promulguée le 1^{er} novembre 2018, **interdit au plus tard au 1^{er} janvier 2025 l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique dans la restauration collective de la crèche à l'université** (échéance portée à 2028 pour les communes de moins de 2000 habitants). Par ailleurs, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) a ajouté l'interdiction progressive (en 2020 et 2021) de certains produits en plastique à usage unique : couverts, gobelets, pailles et assiettes.

Si on prend l'exemple du Bisphénol A (BPA), en décembre 2012, la France interdit son utilisation dans l'ensemble des contenants ou objets destinés à être portés à la bouche pour les enfants de moins de 3 ans (vaisselle, tétines, sucettes, anneaux de dentition...). L'Union Européenne harmonise ensuite cette interdiction à toute l'Europe. Puis en mars 2014, l'agence européenne des substances chimiques émet un avis favorable au classement du BPA en toxique pour la reproduction 1B. En 2015, l'interdiction du BPA s'étend à l'ensemble des contenants alimentaires en France. Cependant une étude réalisée en 2016 montre que 3 conserves sur 4 contiennent encore du BPA.

Que les interdictions soient générales ou par composé, le législateur se préoccupe de l'impact de ces composés sur notre santé. Une stratégie nationale pour les perturbateurs endocriniens a été mise en place. Dans ce contexte, de nombreuses communes ont anticipé l'application de la loi et modifié leur marché de restauration pour remplacer les contenants en plastique par des matériaux inertes. Ce qui est le plus souvent observé est la mise en place de bacs inox qui sont lavés et réutilisés. Quelques exemples de villes ayant adopté l'inox : Strasbourg, Bordeaux, Montrouge, Bry-sur-Marne, Meudon, certains arrondissements de Paris, Levallois, Louveciennes, Rueil-Malmaison, et d'autres sont en cours.

Et à Aulnay ?

Le prestataire « *Yvelines Restauration* », servant environ 15 000 repas par jour, fournit la centaine de repas de l'école des Hirondelles. Ils sont conditionnés dans des barquettes en carton plastifiées qui sont réchauffées dans les fours de la cantine. Le prestataire ne souhaite pas utiliser d'autres contenants. Les représentants des parents d'élèves ont alerté la municipalité sur cette problématique. Il est en projet depuis mai 2022 de transvaser la nourriture des enfants dans des plats en verre borosilicaté (type Pyrex®) pour minimiser la diffusion de molécules toxiques au moment de la réchauffe. Le projet nécessite la mise en place d'un protocole spécifique et la formation du personnel de cantine. La date de mise en place effective n'est pas connue à ce jour. Espérons que ce projet pourra voir le jour rapidement dans l'intérêt des petits Aulnaysiens.

Christel

Sources :

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021573483/>

[Extrait de https://beaugencyecolo.wordpress.com/2013/09/27/une-cuisine-centrale-pour-quoi-faire/](https://beaugencyecolo.wordpress.com/2013/09/27/une-cuisine-centrale-pour-quoi-faire/)

<https://www.foodpackagingforum.org/fccdb>

Muzeza, C. et al. (2023). ["The Mechanisms of Plastic Food-Packaging Monomers' Migration into Food Matrix and the Implications on Human Health."](https://www.mdpi.com/2304-8158/12/18/3364) *Foods*. DOI: 10.3390/foods12183364, article scientifique libre d'accès téléchargeable sur <https://www.mdpi.com/2304-8158/12/18/3364>

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/exposition-alimentaire-au-plastique-mefions-nous-des-fausses-solutions-de-replacement-949139.html>

<https://www.fonds-alienor.fr/etude-perturbateurs-endocriniens-equipe-pluridisciplinaire-autour-pr-migeot/>

Thèse K. de la Rivière, <https://www.youtube.com/watch?v=wVJ5oybLeM>

« Recyclage : le grand enfumage », Flore Berlingen, collection Diagonales

Expériences Cantine sans plastique France, <https://www.linkedin.com/company/cantine-sans-plastique-france/>
<https://www.ecologie.gouv.fr/bisphenol>

<https://mon-eco-logis.fr/bisphenol-a-lhistoire-dune-interdiction/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Strategie%20Nationale%20Perturbateurs%20Endocriniens%202029%20avril%202014.pdf>



Peut-être avez-vous remarqué sur votre avis de taxe foncière que la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avait augmenté de 42,86 % cette année. Pour moi, elle est maintenant de 10 €.

En cette période où les inondations se multiplient en France, peut-être aimeriez-vous savoir comment cette taxe est utilisée... mais à Aulnay-sur-Mauldre, on ne communique pas sur le sujet.

En revanche, vous pourrez trouver quelques informations sur le site du SMSO (Syndicat Mixte Seine Ouest), qui est l'autorité compétente et propose maintenant une « newsletter » : <https://www.smso.fr/systeme/newsletters/>

Alain

Restons à l'écoute avec « *Quoi de Neuf ?* »

- ◆ Vous pouvez nous transmettre vos remarques ou un article à publier, par courriel à notre adresse : quoideneuf@mailo.com.
- ◆ Retrouvez tous les exemplaires de « *Quoi de Neuf ?* » en pdf sur le site <https://tousacteurspouraulnay.fr/quoi-de-neuf/qd9/>

Sécurité de vos données : comment vous protéger des méthodes de piratage ?

Chez Ordi O'Top, nous avons pu remarquer que les pirates ne manquent pas d'imagination pour tenter de s'en prendre à vos données : hameçonnage, faux sites Internet, faux réseaux Wi-Fi, etc.

On fait le point sur différentes méthodes de piratage et on vous explique comment vous en protéger.

L'hameçonnage ou phishing

L'hameçonnage, ou phishing en anglais, consiste à faire croire à la victime qu'elle communique avec un tiers de confiance, dans le but de lui soutirer des informations personnelles telles que son numéro de carte bancaire ou son mot de passe.

Le plus fréquemment, le phishing est réalisé par le biais de faux sites Internet (boutiques en ligne, sites web administratifs, etc.). Ils peuvent être des copies parfaites de l'original.

Dans quel but ? Récupérer des données de paiement ou mots de passe.

Comment vous protéger contre le phishing ?

Ne répondez jamais par courriel à une demande d'informations personnelles ou confidentielles (ex : mot de passe, code confidentiel et numéro de carte bancaire). Aucun site web fiable ne vous le demandera.

Si un courriel vous semble douteux, ne cliquez pas sur les pièces jointes ou sur les liens qu'il contient. Connectez-vous en saisissant l'adresse officielle dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Si votre ordinateur ne répond plus et que l'on vous demande d'appeler un numéro : NE LE FAITES SURTOUT PAS !!! Aucune entreprise, aucun organisme ne vous demandera jamais de les appeler parce que vous avez un problème d'ordinateur ! Cela paraît évident dit comme cela mais dans une situation stressante nous perdons parfois notre bon sens.

Pensez à vous protéger sur les réseaux sociaux !

Les pirates peuvent parfois se servir des informations publiques diffusées sur les réseaux sociaux pour réaliser un hameçonnage ciblé. Restez vigilant et vérifiez les paramètres de vos comptes.

Les réseaux Wi-Fi Trompeurs

Un réseau Wi-Fi trompeur, qu'est-ce que c'est ?

Dans un lieu public, à l'étranger, à domicile, ou même en entreprise, une multitude de connexions Wi-Fi ouvertes provenant de l'extérieur peuvent apparaître. Attention, certains de ces réseaux sont piégés.

Dans quel but ? Récupérer des données sensibles dont le vol pourrait vous nuire.

Comment vous protéger contre un réseau Wi-Fi trompeur ?

Afin de se prémunir de ces réseaux Wi-Fi, voici quatre règles à mettre en pratique :

- Assurez-vous de l'origine du réseau concerné. Si possible, demandez confirmation à l'un des responsables du réseau ouvert (exemple : le bibliothécaire, le responsable d'un café, d'un hôtel, l'accueil de la gare, de l'aéroport...).



- Si vous devez créer un mot de passe dédié, n'utilisez pas le mot de passe d'un de vos comptes existants.

- Ne vous connectez jamais à des sites bancaires ou sensibles (boîte de réception, documents personnels stockés en ligne...) via l'un de ces réseaux. N'achetez jamais quelque chose en ligne sur ces derniers non plus. Attendez d'être sur un réseau fiable et privé pour ce faire.

- N'installez jamais de mise à jour soi-disant obligatoire à partir de l'un de ces réseaux.

Les brouteurs

Ces cybercriminels spécialisés dans les escroqueries sur internet sont appelés des Brouteurs. Ils utilisent énormément l'hameçonnage.

Leurs différentes techniques :

Le faux héritage, faux logement à louer

Les cyberescrocs sont nombreux à utiliser cette technique. Souvent opérée par e-mail, les victimes sont contactées par un présumé cabinet d'avocats à l'étranger, annonçant le décès d'un parent inconnu, lequel légue une fortune conséquente.

Mais pour pouvoir toucher le pactole, il vous est demandé de régler une partie des frais de succession.

Les fausses convocations judiciaires

Une technique très répandue utilise des e-mails aux apparences officielles, menaçant le destinataire d'une convocation judiciaire, notamment pour des accusations de pédophilie, détournement de mineurs, pédopornographie, etc. Un paiement est proposé pour éviter les poursuites et la supposée publication dans des médias de l'identité et des crimes de la victime. Certains se font passer pour des faux policiers.

L'arnaque à la webcam : Contacté par un faux profil, puis chantage par l'escroc, lequel menace ensuite de poster la vidéo sur YouTube, en l'absence de versement d'une rançon.

Site de ventes entre particuliers

Sur un site de renom pullulent malheureusement de nombreux escrocs. Ils contactent des vendeurs pour leur proposer une transaction, mais font tout pour obtenir l'objet ou la prestation avant même d'avoir effectué le moindre versement. Qu'il s'agisse d'un appareil technologique ou même d'une voiture, cette technique fait chaque année de nombreuses victimes.

La liste de ces arnaques est non-exhaustive malheureusement...

Solutions ?

Mythes sur les VPN et les anti-virus

Les VPN sont devenus à la mode, notamment suite à l'actualité cybersécurité qui pousse à réfléchir, mais aussi à coup de grandes campagnes marketing.

Mais un VPN n'est pas un antivirus et lesdites fonctionnalités de blocage de sites malveillants ou de publicités sont encore à vérifier, car probablement pas (encore ?) à la hauteur des solutions professionnelles spécialisées dans le domaine et cela n'empêchera pas un logiciel espion de fonctionner.

Un VPN ne donne pas un anonymat total.

Les antivirus ne nous protègent pas des arnaques

Les virus, tels que nous les connaissons, n'existent presque plus. Il n'existe presque plus de vers qui mangent vos données, vous piratent vos comptes bancaires. Ce sont des leurres bien souvent que l'on propose et les antivirus ne vous protègent pas dans ce cas. Un antivirus ne pourra jamais remplacer votre bon sens et votre réflexion face à un événement sortant de l'ordinaire. Les tentatives sont l'œuvre d'humains et font appels aux sentiments de peur. Aucun logiciel n'est capable de le détecter à ce jour.

La meilleure arme C'EST VOUS !! Vous êtes définitivement le meilleur antivirus. Restez vigilant et réfléchi, gardez votre bon sens, posez-vous les bonnes questions et en cas de doute,appelez un professionnel. Reste aussi la prévention, d'où la nécessité de communiquer sur ces pratiques pour les rendre connues du plus grand nombre possible.

N'hésitez pas aussi à nous contacter via Facebook sur la page Ordi O'Top, via notre site www.ordi-o-top.com, et par téléphone au 06 23 33 70 77 si vous avez des questions. L'appel est gratuit.

Chantilly - Sortie CAS



Fin octobre, une trentaine d'Aulnaysiens se sont rendus au Domaine de Chantilly. Légué à l'Institut de France par le duc d'Aumale en 1886, le Château de Chantilly se compose du château, du parc, des grandes écuries ainsi que d'un parc immobilier de 7800 hectares.

Après la visite du château où nos seniors ont pu découvrir des œuvres de peintres tel que Raphaël, Corot, Delacroix et bien d'autres, c'est au "VERTUGADIN" avec son patron haut en couleurs, que la troupe a repris des forces pour la suite du programme : le spectacle équestre TOTEM, la nouvelle création de la compagnie équestre du château de Chantilly. Un spectacle de toutes les couleurs, véritable « célébration » racontée par les huit écuyères de la Compagnie équestre des Grandes Écuries, leurs trente chevaux, ânes et poneys, trois danseurs et un voltigeur, un véritable voyage à la rencontre des cavaliers du monde et des civilisations disparues : Aztèques, Amérindiens, Mongols, Scythes, Indiens, cavalières d'Abyssinie ! La journée s'est terminée par la visite en petit train de l'immense parc.

C'est une fois dans le bus, de retour pour Aulnay, que la pluie s'est mise à tomber !

Philippe

Chantilly – bis

Merci Philippe pour, ce topo sympathique... **Mais pourquoi seulement 30 participants ?**

D'une part, il faut dire que cette sortie a déjà été proposée et réalisée en 2017, quand Mme ABADIE était adjointe au Centre Communal d'Action Sociale.

M. CHARBIT, notre tout nouveau maire, était d'ailleurs présent. En bon historien, il avait complété les explications de notre guide.

Cette sortie est encore dans les mémoires des séniors absents, mémoire qu'ils n'ont pas encore perdue, heureusement pour eux.

D'autre part, les invitations pour plusieurs couples de séniors concernés ont été adressées seulement à « Monsieur »... Une erreur ?

Pour avoir été membre du CCAS d'Aulnay pendant 15 ans - durant les deux mandats de Gérard LOISNEL et les deux premières années de ceux de Catherine DELAUNAY - je sais que la mairie reçoit beaucoup d'offres de sorties.

Le travail d'alors consistait à sélectionner en équipe un ou plusieurs choix et à décider en finale en réunion du CCAS.

Mais autre mandat, autre méthode.

Joëlle

Bricolage de Noël : Gnome Père Noël

Il vous faut : des laines rouge et blanche, un rouleau carton support papier WC de récupération, une perle en bois.



- ◊ Couper le rouleau papier WC en 4 rondelles de même taille
- ◊ Couper des fils de laine rouge à 22 cm et les placer autour d'une rondelle de papier carton.
- ◊ Nouer ensemble les fils afin de créer un bonnet et couper les fils de manière régulière.
- ◊ Faire un pompon avec la laine blanche.
- ◊ Coller le bonnet sur le pompon.
- ◊ Coller la perle en bois sur le pompon de manière à faire le nez.



Et voilà, votre gnome Père Noël ainsi créé peut servir de marque-place sur votre table de Noël !

Myriam

A Travers les Asturias

Hello la team ! Je suis de retour sur les traces de Saint-Jacques. Pour cette troisième semaine d'octobre, j'ai envisagé un périple entre Santander et Santiago del Monte. Il s'agit de traverser les Asturias, une région d'Espagne bordée par l'océan d'un coté et la montagne de l'autre.



J'ai délaissé le bus pour l'avion. Ce samedi matin, j'ai rendez vous à 3 h 30 porte Maillet pour un bus en direction de l'aéroport de Beauvais. Décollage à 6 h pour une arrivée à Santander à 8 h. J'apprécie bien ces petits aéroports plus accessibles et intimes.



Première surprise, le jour se lève plus tard. Je bois un dernier café puis je reprends la direction de Compostelle.

500 m plus loin, je rejoins les flèches jaunes et bleues.

9 h, le temps clément me permet de tomber la veste et de continuer en t-shirt. Je m'immerge dans l'esprit jacquaire.

Je retrouve la bienveillance des personnes croisées, toujours un petit mot gentil : « buenos días », « holà », « buen Camino ».



Le chemin évolue entre côtes océaniques escarpées convoitées par beaucoup de surfistes à la recherche de sensations fortes et le parc naturel de Liemae. Je traverse de multiples hameaux où chaque habitation possède quelques poules, oies, un ou deux ovins ou bovins.



Nous sommes fin octobre, les citronniers, orangers, actinidiens (kiwi) sont garnis et magnifiques. Je fais une cure de citrons jaunes beaucoup plus doux que ceux des étals chez nous.

Les 3 jours qui suivent me font parcourir une nature moins urbanisée, très peu de véhicules, surtout des sentiers en terre battue, tantôt des « fjords » encaissés, tantôt des forêts d'eucalyptus avec leurs effluves odorantes.



Quand arrive la fin d'après-midi, je me mets en quête d'un logis pour la nuit. La période n'est pas propice à mes recherches. En effet, la forte affluence des pèlerins s'étale entre juin et septembre. Aujourd'hui, nombreux d'établissements sont fermés. Aussi, je suis contraint de parcourir plus de kilomètres pour trouver un hébergement.

Je privilégie surtout les auberges de pèlerins ; ces logements collectifs permettent de partager repas et expériences avec d'autres jacquaires de toutes nationalités.



Aujourd'hui, le temps change un peu, malgré cela les paysages sont sublimes ; à proximité de l'eau, j'entends le ressac sur la côte ; plus à l'intérieur des terres, la forêt m'enveloppe, estompant vents et bruit, j'en viens à m'interroger sur le fil du temps, seul le bruit de mes pas me revient...



Au cinquième jour, un peu en avance sur mon itinéraire, je choisis de rejoindre le chemin original en abandonnant le bord de mer. Mon idée est d'aller dormir au monastère de Santa María de Valdedios. J'ai déjà eu l'occasion de dormir dans plusieurs lieux clériaux, j'y apprécie la quiétude, la sérénité et les vibrations.

Malheureusement, le lieu est fermé depuis début octobre.

Je me fais alors prendre dans une tempête dans la montagne, les trombes d'eau transforment les chemins en ruisseaux. Je marche à coté d'un confrère japonais, la progression est lente d'autant que le sentier est assez pentu. Le poncho homme-sac est très efficace pour protéger le haut du corps, par contre genoux/chevilles, c'est la piscine.



Nous arrivons malgré tout sans encombre au logis du soir. Une bonne douche chaude et des vêtements secs nous redonnent le dynamisme pour la fin de journée.

Le lendemain, nous nous séparons, lui remonte sur Gijón, alors que je continue sur Oviedo. Cette ville d'importance est renommée pour sa cathédrale gothique où sont conservées nombre de reliques autour du Christ, de sa famille et de l'épopée de Saint-Jacques.

Le vent joue avec moi, il m'apporte parfois des nuages, des averses et 10 minutes plus tard, il chasse tout ce petit monde pour laisser place au soleil... J'arrive à un carrefour, je suis au plus près de Compostelle, à 315 km, mais je remonte plein nord pour rejoindre l'aéroport des Asturias pour mon retour en France.



Vous l'aurez compris, cet épisode m'a encore comblé. Ma structure a bien tenu, je me suis gorgé d'énergies positives, j'ai fait de belles rencontres, et j'attends la prochaine session en 2024.

Laurent